2e Année. — N° 6. Le Numéro : **15** Centimes. Jeudi 8 Février 1894.

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France..... UN AN 8
Etranger (union postale)..... 10

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1er janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Paraissant le Jeudi.
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » **50**
Réclames..... **1** »
Faits divers..... **2** »

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — Partie Officielle : Circulaire adressée aux Exposants par le Concessionnaire général. — L'Exposition de Lyon au Conseil municipal. — Conseil supérieur : Circulaire aux Chambres de Commerce étrangères. — Partie non Officielle : Impatients et Malveillants. — Le Téléphone à l'Exposition. — Etat des Travaux de l'Exposition. — Les Associations ouvrières à l'Exposition de Lyon. — Les Musées de Lyon. — L'Art japonais. — Petites Nouvelles de l'Exposition. — Bulletin financier.
GRAVURE : L'Exposition à vol d'oiseau.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Nous arrivons au moment où les événements se précipitent, où toutes les questions réclament des solutions urgentes et où l'on s'aperçoit, que l'organisation actuelle est supérieure à toutes les critiques, puisqu'elle répond à tous les besoins.

Cette semaine de graves problèmes ont été agités. C'est l'éclairage électrique, ce sont les fêtes, les logements, les téléphones, qui ont tour à tour attiré l'attention de nos administrateurs et préoccupé leur esprit.

***

A l'avant dernière séance du Conseil municipal, l'administration a déposé le dossier de l'éclairage électrique. Le rapporteur désigné était M. Fabre. M. Fabre appartient au VIe arrondissement ; il est donc doublement intéressé au succès de l'Exposition, et l'on en était assuré à l'avance, il n'a rien négligé pour hâter les solutions attendues.

Il n'y avait plus de temps à perdre pour permettre à M. Claret de signer les traités qu'il avait préparés avec divers électriciens très connus de notre ville. On sait qu'il se propose de réaliser une illumination vraiment prestigieuse de la grande coupole, un éclairage absolument magique, une débauche de lumière prodiguée à profusion sous le vaste dôme de la coupole. Ce ruissellement de lumière encore accru par les dispositions intérieures du monument, sera d'un effet inouï, et constituera un des spectacles les plus grandioses de l'Exposition. En même temps cette installation permettra d'éclairer brillamment la partie centrale du parc. La plus grande dépense de l'éclairage électrique consiste dans la mise en place des machines. Cela fait, il n'en coûte guère plus de donner 4.000 chevaux que 2.000.

On se doute bien que cette installation n'est pas sans coûter gros et qu'avec les palais supplémentaires exigés du concessionnaire, le chiffre maximum des dépenses prévues au début de l'entreprise, est déjà bien dépassé.

Cependant l'intérêt est si évident pour la ville et pour l'œuvre elle-même d'avoir l'Exposition ouverte le soir, on se rend si bien compte que dans une ville démocratique et laborieuse comme la nôtre, c'est le seul moyen de la rendre accessible à toute une population retenue au travail pendant la journée, qu'il a paru nécessaire de tout tenter pour rendre possible, par l'éclairage électrique, l'ouverture des principaux palais, le soir.

Les services de l'exploitation se sont mis à l'œuvre et ils ont élaboré un projet qui paraît devoir donner satisfaction à tout le monde.

S'il ne paraissait pas possible, de mettre sans compensation, une pareille dépense à la charge du concessionnaire, il ne le paraissait pas davantage, d'augmenter régulièrement et d'une façon normale, le prix des entrées le soir. C'eût été aller contre le but qu'on se proposait de faciliter à toute une population laborieuse, la visite de l'Exposition ; c'eût été en même temps la perte, pendant près de six mois, d'une des plus agréables distractions qu'on puisse avoir l'été dans notre ville.

Le projet de M. Claret approuvé lundi par le Conseil municipal, a tenu compte de ces deux éléments. Il impose à l'exploitation les dépenses supplémentaires de l'éclairage et il n'augmente pas l'entrée des jardins de l'Exposition, qui pendant la soirée resteront ouverts comme dans la journée. Les théâtres, les cafés-concerts, tous les établissements de consommation et de distraction seront donc de libre accès aux promeneurs. Pour se récupérer de ses avances, le service de l'Exploitation aura le droit d'installer deux tourniquets, pour une perception supplémentaire, l'un à l'entrée de la grande coupole, l'autre à l'entrée du Pavillon des Beaux-Arts. Le projet était équitable, aussi a-t-il abouti promptement.

Les objections qu'on pouvait lui faire concernaient, l'une le service d'ordre, l'autre les exposants ; elles ne pouvaient retenir longtemps l'attention.

Le gardiennage qui est à la charge de M. Claret, sera aussi bien assuré pendant la nuit que pendant le jour. L'éclairage intense qui des recoins les plus lointains chassera l'ombre, facilitera le service et ne permettra pas aux pickpockets de se bercer d'aucune espérance et d'aucune illusion.

Quant aux exposants, qui pour faire voir, connaître et admirer leurs produits n'ont reculé devant aucune fatigue, aucun déplacement, pas même devant des dépenses atteignant parfois 20 ou 30,000 francs, comment supposer qu'ils ne seront pas heureux d'une mesure qui, sans augmentation de frais pour eux, doublera en réalité la durée de l'Exposition?

***

La question des logements préoccupe tous les amis de l'Exposition depuis le décret officiel. Elle paraît cependant moins complexe, car l'intérêt privé sera un stimulant suffisant pour parer à toutes les éventualités.

La plupart des hôtels prennent déjà les mesures avec une intelligence qu'on ne saurait trop louer. Ils améliorent le confortable de leurs installations et s'assurent par des locations en ville, de chambres supplémentaires. On peut compter que sans trop de peine, ils pourront recevoir le double de la population flottante qu'ils peuvent héberger aujourd'hui.

D'autre part, les particuliers ne manqueront pas d'utiliser en chambres garnies, les pièces dont ils pourront disposer, en serrant un peu le cercle familial. De ce côté une organisation est à créer. Elle naîtra toute seule, c'est certain. Comme il y a des grâces d'état, il y a des générations spontanées. Il se créera non pas une, mais des dizaines d'agences qui tiendront répertoire des logements disponibles, avec indications du quartier, du prix, du milieu, du nombre de pièces, etc., et chez qui le voyageur pourra aller comme dans un hôtel ordinaire.

Il y aura aussi certainement des entrepreneurs qui loueront pour quelques mois des maisons neuves, les meubleront aisément, d'une façon très confortable et pourront ainsi offrir aux voyageurs de nouveaux hôtels inattendus que leur initiative aura, pour ainsi dire, fait sortir de terre.

Ce résultat sera très heureux d'une part, puisqu'il permettra de ne pas concevoir de trop grandes inquiétudes sur le logement de nos hôtes futurs qu'on ne pourrait décemment envoyer à la belle étoile ; d'autre part, puis-

que par l'abondance même des logements disponibles il évitera une exagération du prix des locations qui finirait par être nuisible aux intérêts de l'Exposition, de la Ville et des hôteliers. Rien, en effet, ne serait plus funeste que de laisser augmenter, dans des proportions sensibles, le prix ordinaire des chambres d'hôtels. Cela ne tarderait pas à se savoir au-dehors, à se propager et à se répandre, à causer, comme conséquence, certaines appréhensions et, par suite, à détourner les étrangers d'un voyage qui, en réalité, ne s'impose pas, ne se justifie pas à Lyon avec autant de force et de poids qu'on pouvait le faire pour Paris.

Que les hôteliers méditent ce conseil d'un ami et que les restaurateurs en prennent leur part. N'effrayez pas au début de l'Exposition les voyageurs disposés à venir la visiter, et, sans les bercer de l'illusion d'une hospitalité absolument écossaise, ne les pénétrez pas de l'opinion contraire ; vous en seriez les premières victimes!...

***

... Et pendant qu'à Lyon, l'on travaille, l'on travaille, on attend toujours que le Conseil des ministres veuille bien avec le Parlement, s'occuper de nos crédits. Si nous faisions dire une neuvaine ?

***

PARTIE OFFICIELLE

Exposition de Lyon en 1894

Circulaire adressée aux Exposants par le Concessionnaire général.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Palais principal de l'Exposition universelle et internationale de Lyon est, dès aujourd'hui, *prêt à recevoir les installations des exposants.*

Il est de la plus grande urgence que ceux des exposants qui doivent établir des fondations et installer des machines et appareils divers, ou qui ont besoin d'énergie sous une forme quelconque (vapeur, force motrice et eau), de la lumière (gaz, électricité), prennent possession de leurs emplacements et se mettent en mesure d'avoir fini leurs travaux avant le 15 Mars prochain, puisqu'à cette date il deviendra nécessaire de mettre le Palais à la disposition de ceux des exposants dont les produits, d'une nature plus ou moins délicate et périssable, doivent prendre place dans des vitrines.

Ces exposants, comme vous le savez, ne peuvent songer à s'installer tant que les fondations et appropriations de la section de la Mécanique générale ne sont pas achevées, tant que le camionnage des pièces lourdes de machines n'a pas pris fin et tant qu'on remuera des grosses pièces autour et à côté de leurs installations.

Les soieries, les étoffes, l'ameublement, les produits chimiques, la carrosserie vont avoir des salons décorés de tentures et portières que l'on ne peut exposer aux poussières résultant de la construction de fondations ou de l'exécution d'excavations et de tranchées.

Nous nous permettons d'insister en outre, et d'une façon toute particulière, sur l'urgence des travaux préparatoires qui vous incombent, parce que le travail du Jury devra commencer dès le 15 mai et que cela implique naturellement que toute l'Exposition soit prête dès l'ouverture.

Les bureaux de l'Exploitation, Palais Saint-Pierre, sont maintenant en mesure de vous indiquer sur le plan, et de reporter sur le sol de la grande Coupole l'emplacement qui vous est attribué par la Direction générale, comme aussi de prendre note de vos diverses demandes concernant la force motrice, l'éclairage et l'eau dont vous pouvez avoir besoin et que vous devez prendre sur nos conduites et canalisations générales à des conditions aujourd'hui fixées et que vous trouverez résumées sur des polices d'abonnement qui peuvent vous être communiquées.

Nous venons donc vous prier instamment, Monsieur, de vouloir bien, dans le plus bref délai, vous mettre à l'œuvre, afin que le service de l'Entreprise générale, qui a fait tout son devoir pour arriver à l'heure, et qui a réalisé de ce fait un tour de force de célérité, ne soit pas retardé par les exposants qui ont, eux aussi, le plus grand intérêt à voir l'Exposition installée et prête dès l'ouverture.

Enfin, il faut que Lyon, ville essentiellement pratique et sérieuse, montre cette chose assez nouvelle et inattendue, qu'une *Exposition peut être complètement achevée à date fixe.*

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Concessionnaire général :

CLARET.

Vu et approuvé :

Le Conseil supérieur de l'Exposition,

E.-O. LAMI.

L'EXPOSITION DE LYON

Au Conseil Municipal

Dans une des dernières séances du Conseil supérieur de l'Exposition, le Concessionnaire général avait offert de préparer dans le Parc et sous la grande coupole un éclairage somptueux à l'électricité. Cet éclairage comportait une dépense d'environ 700.000 francs, en retour de laquelle M. Claret demandait l'autorisation de percevoir tous les soirs, à l'entrée du Palais principal et du Pavillon des Beaux-Arts, un ticket supplémentaire de un franc.

De plus, les dépenses fixées d'abord à quatre millions, se montent déjà, d'après les projets, à six millions, M. Claret demandait de ne partager ses bénéfices avec la Ville qu'à partir de ce chiffre de six millions.

Cette double demande est venue devant le Conseil municipal au cours de la séance du lundi cinq février.

M. Fabre, rapporteur, a proposé les conclusions suivantes qui ont été adoptées :

1° L'article 8 du cahier des charges de l'Exposition, voté le 27 septembre 1892, est modifié de la manière suivante :

Le concessionnaire se remboursera des frais de construction, d'éclairage et d'exploitation, ainsi que des capitaux engagés, au moyen de recettes de toute nature produites par l'Exposition, et cela jusqu'à concurrence de six millions 99.083 francs 89.

Il est entendu que dans les recettes ne figure pas la valeur des matériaux qui restent la propriété du concessionnaire ;

2° Tous les articles du cahier des charges sont modifiés en ce qu'ils peuvent avoir de contraire aux chiffres forfaitaires ci-dessus indiqués ;

3° Le concessionnaire est autorisé à percevoir tous les soirs, à l'entrée du Palais principal, ainsi qu'à celle du Pavillon des Beaux-Arts un ticket supplémentaire de 1 franc.

Dans la même séance M. Fabre a déposé un autre rapport relatif au crédit de 100.000 fr., voté pour la participation des services municipaux à l'Exposition de Lyon.

Les conclusions de ce second rapport ayant été également adoptées, voici quelle sera la répartition des subventions :

MUSÉES DE LYON	20.000
VOIRIE MUNICIPALE	9.940
ARCHITECTURE	14.000
BUREAU D'HYGIÈNE	1.000
LABORATOIRE	500
INSPECTION DE LA BOUCHERIE	1.000
JARDIN BOTANIQUE	1.460
ECOLE DE TISSAGE	6.000
MAGASINS SCOLAIRES	2.200
ECOLE DE LA MARTINIÈRE	4.100
ECOLE DE COMMERCE	2.000
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	5.000
PATRONAGE DES SOURDS-MUETS ET AVEUGLES	3.150
ECOLES MATERNELLES, PRIMAIRES ET SUPÉRIEURES	20.000
TOTAL	90.350

CONSEIL SUPÉRIEUR

Lettre adressée aux Chambres de Commerce étrangères.

Voici la circulaire qui vient d'être adressée par le Conseil supérieur de l'Exposition de Lyon aux Chambres de commerce étrangères :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE

Nous avons l'honneur de rappeler à votre bienveillante attention les différentes communications que vous avez reçues de notre Chambre de commerce ou du Conseil supérieur relativement à l'Exposition de 1894.

Elles avaient pour but de solliciter pour cette Exposition votre appui moral et la participation des industriels et des commerçants du ressort de votre Chambre.

Depuis cette époque, le caractère de notre œuvre s'est affirmé par l'appui du Gouvernement français, par les subventions des pouvoirs publics, par le concours des nations voisines, par les décrets constituant l'Exposition en entrepôt réel des Douanes, enfin par les diverses faveurs que les compagnies des transports français ont bien voulu nous accorder (en général gratuité absolue du retour des marchandises au lieu d'origine) et nous pouvons affirmer que jamais œuvre semblable n'a réuni tant d'éléments de réussite, n'a offert par sa conception technique, tant de sécurité et d'avantages aux Exposants.

Un rapide examen de la brochure que le Conseil supérieur vient de faire publier et dont nous vous envoyons, par pli séparé, cinq exemplaires, vous permettra du reste d'en juger.

Cette brochure contient, condensés en quelques pages, tous les renseignements généraux nécessaires sur notre œuvre, son territoire, son administration, ses tarifs généraux.

Les règlements spéciaux aux Beaux-Arts, à l'Horticulture et à la Viticulture ont été tirés à part, pour être adressés, sur leur demande, aux personnes qui en témoigneraient le désir.

Nous sommes d'ailleurs entièrement à votre disposition pour vous en faire parvenir le nombre que vous jugerez nécessaire. (Le délai d'inscription a été reporté pour les pays éloignés à fin février 1894).

Vous pourrez ainsi vous rendre compte de l'importance et du développement pris par l'Exposition de 1894, et qui justifient la nouvelle et pressante démarche que nous faisons auprès de vous.

Nous espérons que vous voudrez bien vous rendre à notre appel et faire auprès de vos ressortissants un dernier et pressant effort. Leur concours nous est indispensable ; nous avons à cœur, en effet, de voir toutes les nations participer à notre Exposition, afin qu'elle soit bien exactement la représentation complète de la force et de la puissance industrielles et commerciales du monde tout entier.

Le plan que nous nous sommes efforcés de suivre a pour résultat de rechercher avant tout l'utilité pratique d'une démonstration sérieuse et la création possible de débouchés nouveaux pour tous les produits ; par là les sacrifices consentis par les Exposants seront, nous l'espérons, largement compensés.

En recommandant à votre sollicitude l'Exposition de Lyon, nous avons à l'avance la certitude de vous recommander une œuvre digne de votre appui, et à laquelle l'intérêt de vos ressortissants et leur patriotisme leur conseilleront également de collaborer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Membres de la Chambre de commerce, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Maire de Lyon,

Président du Conseil supérieur de l'Exposition,

Le premier Adjoint faisant fonctions,

ROSSIGNEUX.

PARTIE NON OFFICIELLE

IMPATIENTS ET MALVEILLANTS

Des récriminations plus ou moins amères se sont fait jour — en ces derniers temps — contre la Direction des travaux de l'Exposition.

Ces récriminations — disons-le tout de suite — émanent de sources absolument différentes : entre les unes et les autres il est nécessaire, il est indispensable d'établir, dès aujourd'hui, une ligne de démarcation nette et tangible.

D'une part, les impatients, dont les reproches un peu vifs, peut-être, mais sincères à coup sûr, sont inspirés par le ferme désir de voir les travaux conduits avec plus de célérité et la crainte — involontairement exagérée — de voir reculer la date de l'ouverture.

A ceux-là nous répondrons que leurs reproches sont tout au moins prématurés, et que leurs craintes sont chimériques : l'Exposition ouvrira au jour indiqué.

Si — de ci, de là — quelques constructions — on peut en compter jusqu'à trois ! — ont subi des retards, ces retards, regrettables sans doute, mais, qu'on le sache bien, *encore réparables*, tiennent à des causes absolument indépendantes de la volonté de M. Claret.

Pour l'une, le fait est imputable à la Commission chargée d'examiner les plans, pour les autres, l'affectation définitive et les travaux complémentaires qui en seront la conséquence, est subordonnée au crédit que le Gouvernement doit accorder et sur l'importance duquel plane encore — trois mois avant l'ouverture ! — une fâcheuse indécision.

Ajoutons enfin que la décoration extérieure des bâtiments, leur toilette, leur mise au point, ne doivent être parachevées que dans le mois qui précède l'inauguration, puisqu'il est indispensable qu'ils se présentent, à ce moment-là, dans toute leur splendeur et dans tout leur éclat.

Voilà pour les impatients, malheureusement à côté de ceux qui bornent leur exigence à demander que tout se fasse vite et bien, il faut compter avec ceux qui voudraient que rien ne se fit et incriminent non seulement le pouvoir exécutif de l'entreprise, mais les hommes qui ont mis au service de sa direction morale, nous pourrions dire « patriotique » un zèle, un dévouement, un désintéressement sans bornes.

Ceux-là, ce sont les malveillants, les contempteurs de parti pris : ils jouent dans la société moderne le rôle abject et déshonorant de l'insulteur antique.

Dans un but trop facile à deviner, ils s'évertuent à répandre la calomnie, espérant, grâce à elle, enrayer le mouvement général qui s'accentue de plus en plus en faveur d'une manifestation décentralisatrice et grandiose dont notre ville sera cependant la première à récolter la gloire et pourquoi ne pas le dire ? les bénéfices.

Ces dissidents — soyons polis — qui constituent fort heureusement une infime minorité ne reculent devant aucune infamie pour en arriver à leurs fins.

Fidèles au principe de Bazile : « Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose ! » ils ont ouvert contre le Concessionnaire général de l'Exposition, une campagne de diffamation que les tribunaux auront bientôt à apprécier, mais dont le bon sens de nos concitoyens a déjà fait justice.

Honteux de leur triste besogne, ces calomniateurs — à tant la ligne — s'efforcent de présenter sous un intérêt général, les doléances que leur dicte un intérêt beaucoup trop particulier.

« Il leur répugne (pauvres gens, comme ils doivent souffrir d'une pareille répugnance !) il leur répugne de dire sur une entreprise si intéressante pour notre cité (ils en conviennent !) quelques vérités par trop dures qui pourraient aux yeux de quelques-uns, passer pour des attaques. »

Eh mais, à moins d'être atteint d'une cécité complète, il serait difficile d'y voir autre chose.

Réfuter une à une ces attaques, nous serait facile, mais il est des choses qui ne se discutent pas, dès lors qu'on a en face de soi des adversaires de mauvaise foi.

La réputation du Concessionnaire général, sa puissance énorme de travail, sa parfaite loyauté, sont hors de cause : avons-nous besoin d'ajouter que son crédit est aussi intact qu'il l'était au début de l'entreprise.

Nous donnons ci-contre une vue générale de l'Exposition, nous l'accompagnons d'un état actuel des travaux, où nous mentionnons avec la plus scrupuleuse impartialité tout ce que nous avons vu hier au Parc de la Tête d'Or, tout ce que chacun peut y voir comme nous.

A des paroles, opposer des faits, à des allégations mensongères, répondre par des vérités, c'est le parti qui nous a paru le plus sage, et c'est à ce parti là que nous nous sommes arrêtés.

LE TÉLÉPHONE
A L'EXPOSITION

L'Administration des Postes du département du Rhône, sollicitée d'établir deux cabines téléphoniques à l'Exposition, a proposé une combinaison dont on ne saurait trop louer l'économie.

Elle a pensé que ces cabines seraient peut-être insuffisantes, que certains services publics, comme la presse, les postes des sapeurs-pompiers, etc., les principaux exposants eux-mêmes tiendraient à être reliés directement avec le réseau central de Lyon et les lignes qui y sont rattachées.

Elle offre, si elle est avertie immédiatement, du nombre probable des futurs abonnés, de procéder dans des conditions de réduction de prix fort appréciable, à l'installation de toutes ces lignes particulières. L'abonnement ne serait que de 150 fr. pour toute la durée de l'Exposition. L'établissement des lignes jusqu'au Pavillon de la presse serait à la charge de l'abonné, mais la dépense serait insignifiante, si l'on employait le fil aérien qui reviendrait environ à 30 fr. l'hectomètre seulement.

Il y a là une innovation d'une réelle utilité, dont les exposants feraient bien de profiter. Ceux qui voudraient bénéficier de ces avantages n'ont qu'à s'adresser immédiatement au service de l'exploitation afin que celui-ci transmette sans retard une liste complète à l'Administration des Postes. Celle-ci la réclame avec instance, pour être prête à l'heure, car les travaux d'exécution peuvent durer plusieurs semaines.

ÉTAT DES TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Palais principal. — Le Palais principal en tant que construction est complètement achevé. Les canalisations télégraphiques et téléphoniques sont établies, de même que les câbles qui doivent transmettre la force motrice aux machines et aux appareils : on sait que cette force motrice sera fournie par l'électricité.

Les quatre pylones des ascenseurs hydrauliques sont en place. On s'occupe activement des deux escaliers tournants qui permettront également d'accéder au promenoir aérien circulaire d'où l'on aura une vue d'ensemble sur tout l'intérieur du Palais : galeries, produits exposés et machines en mouvement.

La balustrade pleine qui — de chaque côté — borde ledit promenoir à hauteur d'appui est entièrement posée et prête à recevoir la teinte chamois comme toutes les parties boisées de l'édifice, les parties métalliques sont recouvertes d'une teinte gris-russe.

Soixante-quinze ouvriers peintres sont actuellement disséminés et comme perdus dans l'immense ossature de fer : leur travail sera terminé avant la fin de ce mois.

Les menuisiers posent la cloison circulaire qui doit isoler les installations extérieures de la partie réservée aux exposants. A l'intérieur des vitrines seront adossées à cette cloison.

Quant au plancher, 36.000 mètres carrés sur 45.000 sont en place.

Sur les 9.000 mètres restant, il faut déduire l'emplacement formé par le rond-point de la coupole, rond-point qui sera probablement converti en un jardin intérieur. Le reste qui pourrait se faire en quelques jours est subordonné à l'installation préalable d'appareils et de machines d'un grand poids. A Paris, on ne s'est occupé du plancher de la galerie des machines qu'après la mise en place des machines elles-mêmes et le plancher confié à 150 ouvriers a été fait en quatre jours.

Le 1er mars, c'est-à-dire deux mois avant l'ouverture, les exposants pourront déjà commencer leurs installations dans le Palais principal. Aucune exposition n'a été jusqu'ici, en mesure de fournir une pareille avance.

Pavillon de la Ville de Paris. — L'emplacement seul en est fixé : il se trouvera en avant du Palais principal, la façade regardant la grande entrée du Parc.

La construction de ce Pavillon est présentement subordonnée au crédit qui doit être alloué par la ville de Paris — les plans sont prêts et chaque jour de retard est évidemment préjudiciable, mais comme une solution ne saurait tarder, le Concessionnaire général se fait fort — grâce aux quarante-deux entrepreneurs qu'il a sous ses ordres — d'arriver encore à l'époque voulue.

D'après les plans, le Pavillon de la ville de Paris serait relié à celui de la ville de Lyon qui lui ferait face par une vaste entrée monumentale dont le couronnement ne s'élèverait pas à moins de 45 mètres et dégagerait admirablement la Coupole.

Dans la partie centrale serait installé un luxueux salon affecté aux réceptions officielles.

Palais des Beaux-Arts. — Le gros-œuvre en est terminé. Les cloisons latérales en planches qui forment le Palais sont achevées, les vitres des ciels-ouverts complètement posées. On attend pour poser le plancher — travail qui peut être fait en une semaine — que la Commission ait donné son avis sur la disposition des cloisons intérieures. Les retards, que met ladite Commission à se prononcer s'opposent seuls à ce que l'achèvement intérieur soit complété. Quatre bouches d'eau ont été mises en place. A l'extérieur on a construit une entrée monumentale qui, — une fois terminée — aura un caractère essentiellement artistique.

Palais de l'Agriculture. — Il est complètement achevé. Les grandes baies ouvertes doivent rester en l'état pour permettre l'accès des machines qui doivent figurer dans cette partie de l'Exposition. Le sol, au lieu d'un plancher sera recouvert d'un sable fin.

Pavillon de la ville de Lyon et du Département. — Ce pavillon est entièrement terminé ; les fermes sont peintes, le sol est nivelé. Sa destination toutefois peut encore être modifiée, elle dépend du crédit que doit accorder le Gouvernement.

Pavillon des Arts religieux. — La toiture est terminée, le vitrage des ciels-ouverts est fait ; les murs latéraux en grosse maçonnerie s'élèvent aux trois quarts de leur hauteur. Les hautes fenêtres, au nombre de six, tournées vers le jardin du Palais princi-

Exposition Universelle, Interna

EN 1

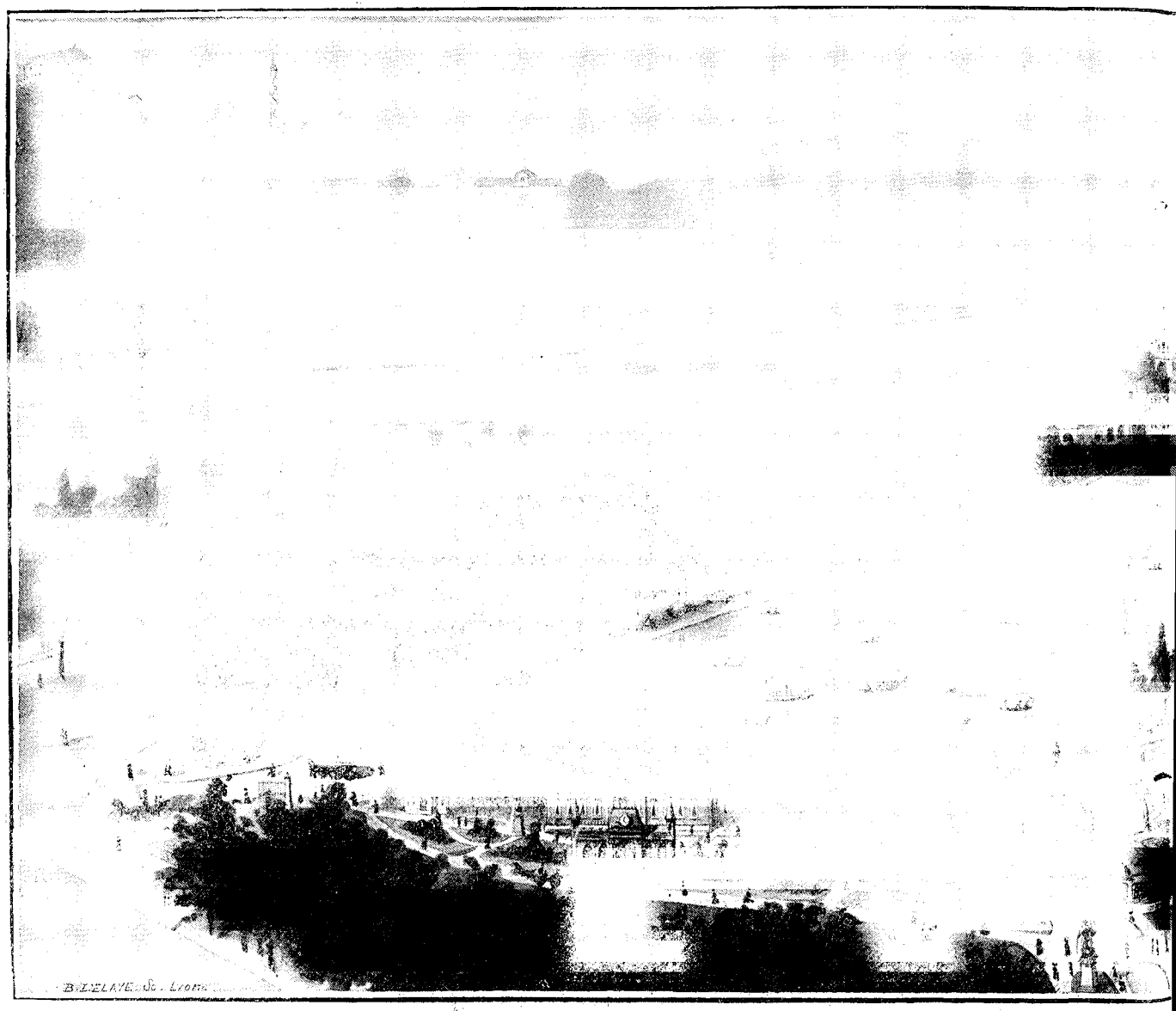

L'EXPOSITION

D'après une aquarelle de M. DU

pal, recevront de superbes vitraux de couleur, spécimens d'une industrie qui a toujours compté à Lyon des artistes de premier ordre.

Pavillons de la Presse et des Postes et Télégraphes. — La distribution des locaux est faite, on termine la menuiserie intérieure. La décoration extérieure de ces deux pavillons est confiée à des exposants, elle consistera en carreaux de faïence vernissée. Ce

Mines de Blanzy. — La Compagnie des Mines de Blanzy a terminé son pavillon, les perrons sont posés, on va s'occuper de la décoration extérieure ; les tuiles sont de couleur noire, elles s'harmonisent avec les produits miniers que doit contenir le pavillon.

Palais des Enfants. — Ce Palais est celui qui a figuré à l'Exposition de 1889. Son emplacement est indiqué dans le voisinage du

prêts à recevoir les plantations, on va commencer à empierrer les allées. Les pièces d'eau sont indiquées, un emplacement central est réservé à la fontaine monumentale dont l'exécution est confiée à une grande maison parisienne.

Constructions diverses. — Plus de quatre-vingts constructions affectées à des Expositions spéciales s'élèveront dans le Parc : il est même fort probable que ce nombre sera de beaucoup dépassé. De ces constructions, quelques-unes sont achevées, d'autres commencées, le plus grand nombre — pouvant être terminées dans l'espace de quelques jours — ne seront édifiées que dans le courant du mois de mars.

Nous pouvons citer au hasard — sans commettre aucune indiscrétion : La *Société cotonnière de Rouvray*, de Saint-Etienne (Seine-Inférieure) — La *Grande Tuilerie du Rhône*, à Ste-Foy-l'Argentière. — La *Société des Ciments du Pont-de-Claix*. — *Nice Rose*. — Le *Moulin Plissonnier*. — Les *Forges et Acieries de la Marine*. — La C^ie^ des *Ateliers et Chantiers de la Buire*. — Le *P.-L.-M.* — La *Société des Bascules automatiques*. — Le *Pont rustique en ciment*. — Le *Plan en relief des Alpes*. — Les *Brioches de la Lune*. — La *Brasserie Velten*, etc.

Nous donnerons, dans un prochain numéro, l'état des travaux des trois Palais coloniaux : Algérie, Tunisie, Annam-Tonkin : du jardin de l'Horticulture ; des installations Ethnographiques : Village dahoméen, Village et Théâtre annamite ; du Vélodrome ; du Ballon captif ; des Panoramas ; du Tramway électrique de ceinture dans l'Exposition ; du Chemin de fer électrique d'accès à l'Exposition, qui partira du pont Lafayette et aura son point terminus à l'entrée du Parc. Disons seulement que — pour ce dernier — la voie est déjà établie aux abords du Parc et que douze voitures attendent sous le vaste hangar construit à côté du monument des Légions du Rhône.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la publication du **Programme et du Tarif de la Viticulture.**

ıtionale et Coloniale de Lyon

894

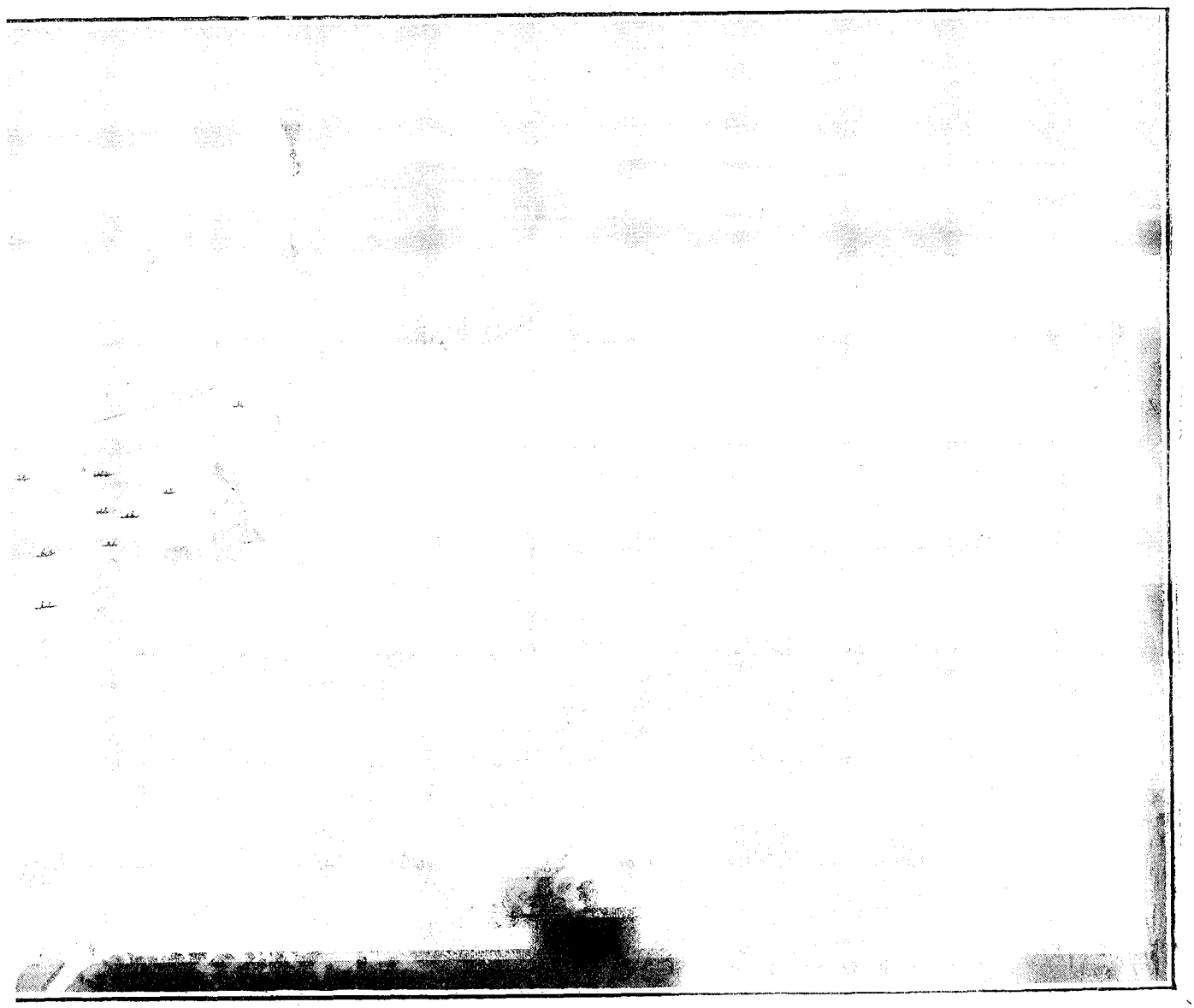

VOL D'OISEAU

ART, appartenant à M. A. REY

travail peut se faire rapidement et son exécution peut être sans aucun inconvénient retardée jusqu'au mois de mars.

Houillères du bassin de la Loire. — Les murs en pisé destinés à figurer les galeries de la mine, sont très avancés. Le spécimen présenté par le Comité des Houillères de Saint-Etienne, constituera une exposition complète du travail dans les mines, de même que l'Exposition des mines de Blanzy s'appliquera surtout à en présenter l'outillage.

Palais des Beaux-Arts ; il peut être monté en une semaine.

Pavillon de la Typographie. — A l'entrée du Parc. Cette élégante construction en ciment est terminée, l'aménagement intérieur se poursuit.

Jardin central. — Cette création, appelée à faire honneur à l'un de nos premiers horticulteurs lyonnais, M. Jacquier fils, est — dans sa disposition générale — du meilleur effet. Les vallonnements sont terminés, les massifs

Les Associations Ouvrières

A L'EXPOSITION DE LYON

Le Conseil municipal de Paris, disions-nous dans un précédent article, a accordé une subvention de 30.000 fr. à la Chambre consultative des associations ouvrières de production pour faciliter sa participation à l'Exposition de Lyon.

Quelle est cette Chambre consultative ? ou

plutôt, quelles sont ces associations que la municipalité parisienne a si largement dotées?

Il y a une quinzaine d'années, un philanthrope, M. Champal, faisait au profit des associations parisiennes de production, un legs important qui réveilla pour ainsi dire ce mouvement coopératif de production, l'un des plus puissants facteurs de la grande évolution économique de notre temps. Sur cette dotation, avec plus de générosité que de discernement, de nombreuses avances furent consenties sous forme de prêts, mais en réalité comme primes d'encouragement, à de jeunes associations qui, pleines d'enthousiasme, s'engagèrent résolument dans la mêlée où leur inexpérience entraîna bientôt avec leur propre perte, celle des capitaux destinés à assurer le bon fonctionnement du système coopératif.

C'est alors qu'un certain nombre d'associations comprirent tous les avantages qui pourraient résulter pour chacune d'elles, de la mise en commun des efforts isolés de toutes. Ce fut ainsi que fut créée la *Chambre consultative des associations ouvrières de production*, qui, débutant en 1884 avec 22 sociétés adhérentes, vit ce chiffre porté à 41 à la fin de 1892.

L'Exposition de 1889 les avait trouvées prêtes pour la lutte : quinze d'entre elles dites du *bâtiment*, et six autres appartenant aux *industries diverses* se présentèrent pour prendre part à ce grand tournoi pacifique. Elles y firent si bonne figure qu'indépendamment des récompenses particulières attribuées à chacune des sociétés exposantes, la Chambre consultative se vit décerner dans la section de l'Economie sociale une *médaille d'or*, accompagnée des réflexions les plus encourageantes.

Ce premier succès en appelait d'autres. Au cours de juillet 1890, les associations ouvrières de production prenaient part à l'Exposition internationale ouverte par les soins de *la Société nationale des sciences et des arts industriels* et y recevaient une *médaille d'or;* en 1891, elles attiraient sur elles d'une façon plus éclatante l'attention des pouvoirs publics par le pavillon spécial qu'elles avaient aménagé à l'entrée du Palais de l'Industrie, dans l'Exposition du travail, grâce au concours réuni de l'Etat et de la ville de Paris. Cette Exposition procurait aux associations ouvrières de production et à leur Chambre consultative : quarante récompenses, dont quatre diplômes d'honneur.

En 1894, à Lyon, elles eussent voulu faire mieux encore. Mais les crédits mis à leur disposition ne sont pas assez élevés. Néanmoins, le nombre sera grand des associations qui tiendront à honneur d'exposer chez nous. En voici d'ailleurs la liste très exacte :

Réunion des ouvriers bijoutiers en doré, cité Dupetit-Thouars, 12.

Association des ouvriers doreurs sur bois, rue Saint-Vincent, 36-38.

Association générale de l'ébénisterie parisienne, cité Bertrand, 17 *bis*.

Association générale des ouvriers ferblantiers réunis, 15, rue des Trois-Bornes.

Société coopérative des ouvriers horlogers, rue de Saintonge.

Association ouvrière de l'imprimerie nouvelle, rue Cadet, 11.

Association des facteurs en instruments de musique, cuivre et bois, rue Saint-Maur, 81.

Association des ouvriers en limes, rue des Gravilliers, 48.

Association d'ouvriers lithographes, rue Corbeau, 27 *bis*.

Le Travail, association des peintres, rue de Madrid, 6.

L'Union française des photographes, boulevard Ornano, 7.

Association des ouvriers plombiers-couvreurs-zingueurs, rue Saint-Maur, 159.

Union des sculpteurs-mouleurs, rue Caulaincourt, 60.

L'Avenir, association des ouvriers selliers, rue de Rivoli, 49.

Union des ouvriers serruriers, rue Froissart, 7.

Association corporative des tapissiers, rue Meissonier, 5.

Plusieurs associations de province ont adhéré, en principe, à l'Exposition de Lyon. Leur participation effective est subordonnée à l'octroi par l'Etat d'une subvention de 30,000 francs, que la Chambre consultative a sollicitée. Ces associations sont :

Société coopérative de bouchons, au Boulon (Pyrénées-Orientales).

Société coopérative des ouvriers diamantaires, au Martinet, près de St-Claude (Jura).

Société coopérative de l'industrie cotonnière, à Thizy (Rhône).

Association corporative des ouvriers menuisiers, rue Corne-de-Bouc, 18 *ter*, à Poitiers.

Société stéphanoise de la Mine aux Mineurs, à Monthieux, près St-Etienne.

Société coopérative des ouvriers plâtriers et peintres, à St-Etienne.

La Conciliation, association des ouvriers sabotiers, à Limoges.

Société des verriers de Lyon et St-Etienne, 9, rue Tréfilerie, à St-Etienne.

En outre, la *Chambre consultative* exposera, comme aux précédentes expositions, dans la section d'Economie sociale.

Nous pourrions indiquer comme appelés à retenir plus particulièrement l'attention des visiteurs de l'Exposition de Lyon, les envois des ouvriers de l'Association de l'ébénisterie parisienne, des sculpteurs-mouleurs, des facteurs en instruments de musique. Mais nous ne voulons pas commettre d'indiscrétions. Ce que nous avons dit suffira, nous en sommes convaincus, à montrer que la section des associations ouvrières de production à l'Exposition lyonnaise de 1894, ne sera pas la moins intéressante à parcourir.

Les commerçants et industriels y trouveront matière à de multiples observations ; les hommes publics à de salutaires réflexions sur le rôle que pourrait être appelée à jouer la Coopération dans la solution des questions sociales.

F. M.

LES MUSÉES DE LYON

A L'EXPOSITION

Comme on a pu le voir à la partie officielle du *Bulletin*, dans le chiffre des subventions accordées par le Conseil municipal de Lyon pour la participation des services municipaux à l'Exposition, nos musées figurent pour une somme de 20,000 francs.

L'affectation de cette somme va permettre à nos musées d'organiser un véritable *Musée historique* de Lyon qui comprendra notamment les objets suivants :

Vues et documents relatifs au Lyon antique, plans de Lyon depuis le XVI[e] siècle, vues totales ou partielles de Lyon, spécimens de la typographie lyonnaise du XVI[e] au XVIII[e] siècle, collections historiques de la Révolution et des époques postérieures. La plupart des objets exposés n'ont jamais été mis sous les yeux du public. Les salles seraient décorées avec les drapeaux des 28 pennonages de Lyon avant 1789, ceux des 28 bataillons de la garde nationale de 1789, etc.

Nous reviendrons incessamment sur l'importance que l'administration de nos musées entend donner à cette intéressante reconstitution.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 février prochain de bien vouloir le renouveler le plus tôt possible pour qu'ils ne subissent aucune interruption dans leur service : à titre de Prime *il leur sera donné gratuitement une superbe* Couverture *toile, lettres or, qui leur servira pour collectionner le* **Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon.**

L'ART JAPONAIS

A L'EXPOSITION DE LYON

Une des curiosités de la prochaine exposition de Lyon sera les grands panneaux de broderie moderne que M. Hayashi, le Japonais bien connu, vient de faire exécuter dans son pays, par des artistes de là-bas.

Ces panneaux qui formeront en France comme le pendant des faucons de bronze que le même amateur fit exposer à Chicago, représentent des arrangements de fleurs et de plantes dans le style japonais ; mais suivant un goût moderne. Ce sont des iris, des pruniers en fleurs, des chrysanthèmes, etc.

Le curieux est dans la façon dont ils furent exécutés. On avait remarqué que les ouvriers brodeurs au Japon (ce sont presque toujours des hommes, les femmes travaillent trop irrégulièrement et trop mollement) peuvent se diviser en deux catégories : les mains sèches et les mains grasses. Disons plus poliment les mains potelées.

Or, les mains sèches ont la qualité de travailler avec plus de précision, de fermeté, de régularité. C'est un travail plus serré. Mais elles ont le défaut de gripper les soies et de les faire un peu passer de couleur pendant le travail.

Les mains grasses, au contraire, ont moins d'égalité dans le travail, mais plus de fraîcheur.

Elles réussissent à merveille les fleurs les plus éclatantes et les plus délicates.

Alors, qu'a-t-on fait? On a employé dans les mêmes panneaux, les mains sèches pour les feuilles, les tiges, tout ce qui demande une exécution serrée et égale; les mains grasses, au contraire, pour les fleurs et les parties les plus brillantes. D'où un aspect absolument parfait. Cela n'est-il pas curieux et n'indique-t-il pas une tendance à l'observation, à la conscience et à la finesse, qui prouve que quoi qu'on en ait dit, le Japonais demeure un artiste de race?

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Lundi soir, on entendit tout à coup dans le Parc de la Tête-d'Or des détonations successives partant du bâtiment occupé par les Annamites.

Ces détonations étaient suivies de cris plaintifs. Il n'en fallait pas davantage pour mettre en émoi le personnel du Parc de la Tête-d'Or. Gardes et gardiens de la paix accoururent de tous les côtés. On se précipita vers le pavillon de l'Annam; les détonations et les cris se mêlaient, jetant de plus en plus l'alarme.

Plusieurs gardiens entrèrent dans le pavillon et s'enquirent du drame qui se déroulait.

Nos bons Annamites célébraient tout simplement, à la mode de leur pays, le premier jour de l'année, qui tombait lundi dernier.

Macaroni ★☆☆ Rivoire et Carret
En paquets de **250** et **500** grammes.

BULLETIN FINANCIER

Rentes françaises. — Naturellement, presque personne n'a demandé au gouvernement le remboursement au pair de la rente 4 1/2, puisque sur le marché on pouvait la vendre bien au-dessus. On a conclu, de là, que la conversion avait bien réussi. Ce n'est cependant encore que le prélude de l'opération. Il s'agit de savoir comment se tiendra le 3 1/2 nouveau remplaçant le 4 1/2, son prédécesseur.

Le 4 1/2 a disparu de la cote le 1er février, et se trouve remplacé par le nouveau fonds 3 1/2, coté jouissance 16 février 1894.

Les discussions à la Chambre des députés ne sont pas faites pour inspirer beaucoup de quiétude. A l'intérieur, c'est l'affirmation de l'anarchie par quelques élus du suffrage universel. A l'extérieur, on ne parle que de renforcer les marines. L'Angleterre et la France rivalisent d'encouragements pour développer les armements maritimes et la défense des côtes.

Fonds étrangers. — Malgré la baisse du rouble à Berlin, provoquée un instant par de mauvaises nouvelles de la santé du czar, les fonds russes, sur nos marchés, ont eu une tenue satisfaisante. Il faut dire que cette résistance est due pour une bonne part à l'afflux nouveau qu'apportent à ces fonds les capitaux provenant des réalisations du 4 1/2 français. Nombre de porteurs ont trouvé la réduction de leur revenu trop forte et ont cherché dans des Etats jouissant d'un crédit indiscutable, une compensation à leur réduction.

La même remarque peut s'appliquer aux fonds égyptiens. Ce sont, en effet, les deux seuls fonds rendant encore un intérêt passable que l'on puisse, sans craintes, recommander aux portefeuilles.

L'Italien a encore été fort mouvementé. La lutte a été très ardente, entre les vendeurs et les acheteurs, en vue de la liquidation. M. Sonnino doit, dit-on, présenter cette semaine au conseil des ministres son projet de combinaisons financières. On reste convaincu, toutefois, qu'elles n'apporteront aucun changement à la situation.

Compagnie anonyme des tramways électriques de Clermont-Ferrand au capital de fr. 1,400,000 fr. — Nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de cette entreprise très prospère. L'établissement de ce tramway électrique, avec conduite aérienne, fait le plus grand honneur à son fondateur, M. Claret. Des spécialistes l'ont souvent visité; ils ont été unanimes à reconnaître sa bonne, intelligente et solide construction. La ligne part de la place de Jaude, point central de Clermont; elle se dirige, d'un côté à Royat, et de l'autre, à la gare et à Montferrand, ville dont la population est assez importante.

Depuis près d'un an, nous avons régulièrement publié les recettes de la ligne. On a dû remarquer qu'elles étaient en progrès. L'année 1894 s'ouvre aussi avec des augmentations de recettes. C'est que cette ligne, contrairement à ce que l'on pourrait croire, a des recettes d'hiver satisfaisantes, à ajouter à celles de la saison de Royat. Le conseil d'administration, qui sera complété par l'adjonction de M. Achard, de la maison veuve Morin-Pons et Cie, se compose actuellement : de MM. J. Claret, E.-M. Cottet, Bussy, ingénieur, Proton de la Chapelle, Wolff, de la maison E.-M. Cottet et Cie.

Nous effectuerons les transferts, paiements de dividendes d'actions, et d'intérêts d'obligations.

Dans sa dernière séance, le Conseil a pris connaissance des résulats de l'exercice 1893, qui a commencé le 14 mars, et s'est clos le 31 décembre. Il a décidé de proposer à l'Assemblée générale, un dividende de 25 fr. pour cet exercice incomplet, et a détaché un coupon de 20 fr. acompte sur ledit dividende. Le solde de 5 fr. ne sera payable qu'en avril, après l'Assemblée générale.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est
L'ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS**
Contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents. — **54** récompenses dont **30** médailles d'or.
EXIGER LE NOM DE **RICQLÈS**

OUTILLAGE pour AMATEURS et INDUSTRIELS
FOURNITURES POUR LE DÉCOUPAGE
Fque de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1.000 gravures
FRANCO contre 65 Centimes
BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1er ORDRE et tous Accessoires.
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE
A. TIERSOT, Bte, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE A COULOMMIERS.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

Grande Fabrique de Vélocipèdes
P. FAGEOT AINÉ
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —
IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES
GROS DÉTAIL
STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION
Atelier spécial de réparation pour tous systèmes
Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

Obtention, Exploitation et Vente de
BREVETS D'INVENTION
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Dépôt de **Marques de Fabrique. — Consultations** sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.
G. FREYDIER-DUBREUL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

CHABLY APÉRITIF DIGESTIF au Kina Calissaya et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

ÉLECTRICITÉ
FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres
Ancne Maison CHOLLET & RÉZARD
CHOLLET Successeur
Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

GDE BRASSERIE FAURE
Place Bellecour (Angle rue Gasparin)
DÉJEUNERS **2f50** — DINERS **3f**
Soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE
Restaurant ouvert toute la Nuit
CONSOMMATIONS DE MARQUE

Paraît tous les dimanches : le **Progrès Agricole et Viticole**, journal d'Agriculture et de Viticulture, 15e année. — Prix de l'abonnement : France : un an, 12 fr. Recouvré à domicile : 12,50.

Le *Progrès Agricole* offre à ses lecteurs de nombreuses primes gratuites.

Agenda Vermorel, pour 1894 agricole et viticole, à l'usage des agriculteurs, viticulteurs, ingénieurs, agronomes, etc., Elégant carnet de poche, fermoir élastique poche intérieure, contenant outre les feuilles de l'Agenda destinées à écrire les notes journalières : recueil des renseignements les plus utiles aux cultivateurs et aux vignerons : Franco : 2 fr. 75.

Agenda vinicole et du commerce des vins et spiritueux pour 1894, par Vermorel, à l'usage des négociants en vins, propriétaires, viticulteurs, maîtres de chais, cavistes, etc. : Franco : 3 fr.

Pour recevoir franco ses ouvrages, adresser les demandes et le montant en un mandat-poste à M. le directeur du *Progrès agricole etviticole*, à Villefranche (Rhône).

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE

DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair,** d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité

PREMIÈRE QUALITÉ

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & Cie, Succrs

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE au comptant et à crédit

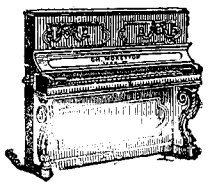

Location. Accords. Réparations. Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

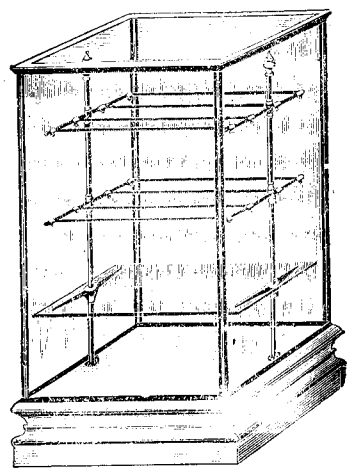

SPÉCIALITÉ DE

VITRINES

ET ÉTALAGES

Pour Exposants

SUR DEMANDE

Plans et Devis

Mson GRANDCHAMP

36, Rue de la Gare

VILLEURBANNE

DÉPOT

6, Rue Jean-de-Tournes

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET Cie

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

AVIS AUX EXPOSANTS

M. de Garilhe, entrepreneur de transports, 18, rue Rachais, à Lyon, met à la disposition des Exposants tout le matériel spécial pour leurs transports et un vaste local pour entrepôt de marchandises et d'emballages vides.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, **A LOUER** à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

CHINE ET JAPON

Paravents, écrans et meubles d'art. Montage et réparation à façon. F. Thévenon, rue Vauban, 36, Lyon.

L'ÉBLOUISSANTE

Peinture en toutes teintes : minérale, liquide, siccative, brillante, économique et inoffensive. Prête à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles ; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la céruse, soit au minium ; ce serait une dépense inutile.

Avec la peinture l'**Eblouissante** on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'émail.

Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi fo de la carte des diverses teintes.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

SPÉCIALITÉ DE

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1er, Lyon

Gd Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du **Système nerveux et Affections chroniques**

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale en 1894

CHARTON JEUNE

ENTREPRENEUR

DE VITRINES, GRADINS ET TOUS GENRES D'INSTALLATIONS

93, rue Duguesclin, LYON

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des Cies de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — *TÉLÉPHONE*

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : *13, rue de Vendôme.*

Usine à vapeur aux **Charpennes.** Entrepôts à **Lyon, Marseille** et **Alger.**

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES

Grilles, Portes, Portail en fer forgé et fer Elégi, Serres, Bâches, Châssis, Kiosques, Marquises, Vérandas, Ponts, Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères, Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

THÉ DES MANDARINS

Dépôts à Lyon :

PETITS DOCKS DU COMMERCE

12, rue Confort, LYON

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et Mme Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant : **V. FOURNIER.**

6886. — **Imp. L. Delaroche & Cie, place de la Charité, Lyon**